

Publié le 4 février 2022

Les présidents des Epl du funéraire ont leur club !

Ce club a été officiellement constitué par le Conseil d'administration de la FedEpl le 16 décembre dernier. Présidé par Eliane Lloret, présidente des services funéraires de Montpellier agglomération (SFMA), accompagnée de Gilles Artigues, président de la Spl crématorium de Montmartre, à Saint-Etienne, il se veut une cellule de réflexion autour des grands sujets qui traversent le secteur et les Entreprises publiques locales du funéraire.



Les Entreprises publiques locales du funéraire sont confrontées à des enjeux importants : **volonté d'aller vers plus de services, fournir des réponses personnalisées aux familles. Elles doivent faire face également à une vive concurrence du privé.**

Lors de cette première réunion, les Epl du funéraire ont pu échanger sur leur situation locale et leur volonté de faire valoir leurs différences et leurs engagements en tant qu'entreprise à mission

Cette réunion a été également l'occasion d'aborder les **dispositions relatives au funéraire dans le cadre du projet de loi 3DS**. Dans le texte issu de la commission mixte paritaire, plusieurs points sont fixés :

- Une **autorisation de transfert** du corps vers un cercueil adapté puisse être délivrée par le maire lorsque le corps du défunt a été placé, pour assurer son transport, dans un cercueil composé d'un matériau présentant un obstacle à la crémation.
- **La publication des devis-types sur les sites des communes de plus de 5 000 habitants** devient obligatoire.
- Les **métaux issus de la crémation font l'objet d'une récupération par le gestionnaire du crématorium pour cession**, à titre gratuit ou onéreux. Le produit éventuel de la cession peut être destiné qu'aux opérations suivantes :
- **Financer la prise en charge des obsèques des personnes dépourvues de ressources suffisantes.**
- Faire l'objet d'un **don à une association** d'intérêt général ou à une fondation reconnue d'utilité publique.

Au terme de cette rencontre, les Entreprises publiques locales du funéraire ont prévu de se réunir dans les prochains mois pour construire ensemble un argumentaire présentant **la plus-value de la gestion du funéraire sous le format Epl**. A suivre !

Autre article qui pourrait vous intéresser : [Piloter ses Epl , un enjeu de territoire](#)

À télécharger

- [Communiqué de presse sur les Epl du funéraire](#)